



UTILISATION DU MEOPA

HAD-RP-PRO05-V1

Date d'application :
16/03/2021

I. OBJET ET/OU OBJECTIFS

Cette procédure décrit la méthode pour l'utilisation du MEOPA au domicile des patients pris en charge en HAD nécessitant une analgésie pour des actes de courte durée (strictement inférieur à une heure) chez l'adulte et chez l'enfant (à partir de 1 mois).

II. DOMAINES D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNÉES

Cette procédure s'applique à l'HAD de la Mutualité Française Charente :

- Médecin coordonnateur de l'HAD
- Pharmacien de l'HAD,
- Infirmier de coordination,
- Infirmier libéral,
- Aide-soignant,
- Infirmière hygiéniste

Obligations légales à respecter pour l'application de la procédure :

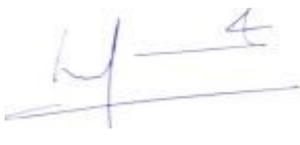
- Formation des médecins prescripteurs : médecins coordonnateurs de l'HAD (obtention d'un numéro déclaré à l'ARS)
- Formation du pharmacien
- Formation des IDEC
- Formation des IDEL

III. DÉFINITIONS / ABRÉVIATIONS

MEOPA : **M**élange **E**quimolaire d'**O**xygène et de **P**roxyde d'**A**zote. Le MEOPA est un gaz pour inhalation inodore et incolore. Il procure une analgésie de surface, un effet anxiolytique et euphorisant entraînant une sédation consciente (pas de perte de contact), il peut entraîner une amnésie partielle.

Son effet s'installe au bout de 3 minutes et disparaît rapidement après l'arrêt de l'inhalation.

Ce médicament appartient à la liste I des substances vénéneuses et requiert des conditions particulières de manipulation et de conservation : la prescription médicale est OBLIGATOIRE.

	Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Nom :	Véronique MEYER Pharmacienne HAD	Bénédicte DUFRAISSE Médecin HAD	Dominique VELTEN Directrice
Date :	16/03/2021	16/03/2021	16/03/2021
Visa :			

IDEL : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral

IDEC : Infirmier Diplômé d'Etat de Coordination

AS : Aide-Soignant

SHA : Soluté Hydro-Alcoolique

Autonomie d'une bouteille de MEOPA de 5 litres			Débit
Pression	6l/min	9l/min	15l/min
170 bars	4h15	3h00	1h40
100 bars	2h15	1h30	0h55
50 bars	0h50	0h35	0h20

IV. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

A. Prescription

L'utilisation du MEOPA doit être réalisée sur prescription médicale, par un personnel formé et dont les connaissances sont régulièrement réactualisées. La prescription doit indiquer une « inhalation continue durant la durée du geste douloureux, déterminé uniquement par la ventilation spontanée du patient ».

Durée maximale d'inhalation : 60 minutes par soin et par patient

En cas de répétition, le traitement ne doit pas dépasser 15 jours  **il est recommandé de compléter le patient en vitamine B12**

B. Contre-indications :

- **Absolues :**

- ✓ Refus du patient
- ✓ Patient nécessitant une ventilation en oxygène pur
- ✓ Soins supérieurs à 1 heure
- ✓ Etat de conscience du patient empêchant sa coopération
- ✓ Traumatisme crânien, hypertension intracrânienne, traumatisme facial
- ✓ Epanchements gazeux non drainés : pneumothorax, emphysème, embolie gazeuse, accident de plongée
- ✓ Persistance d'une bulle de gaz à la suite d'une chirurgie oculaire utilisant un gaz ophtalmique, tant que persiste une bulle de gaz et au minimum pendant 3 mois.
- ✓ Anomalies neurologiques d'apparition récente et non expliquées
- ✓ Déficit connu et non substitué en vitamine B12 ou en acide folique (végétarisme, gastrectomie, iléctomie, IPP, antiH2 ou metformine au long cours, gastrite, exogénose, thyroïdite, diabète de type 1, vitiligo...)
- ✓ Distension abdominale gazeuse (occlusion...)
- ✓ Sinusite aiguë

- **Relatives :**

- ✓ Phobie du masque

- ✓ Peur
- ✓ Agitation

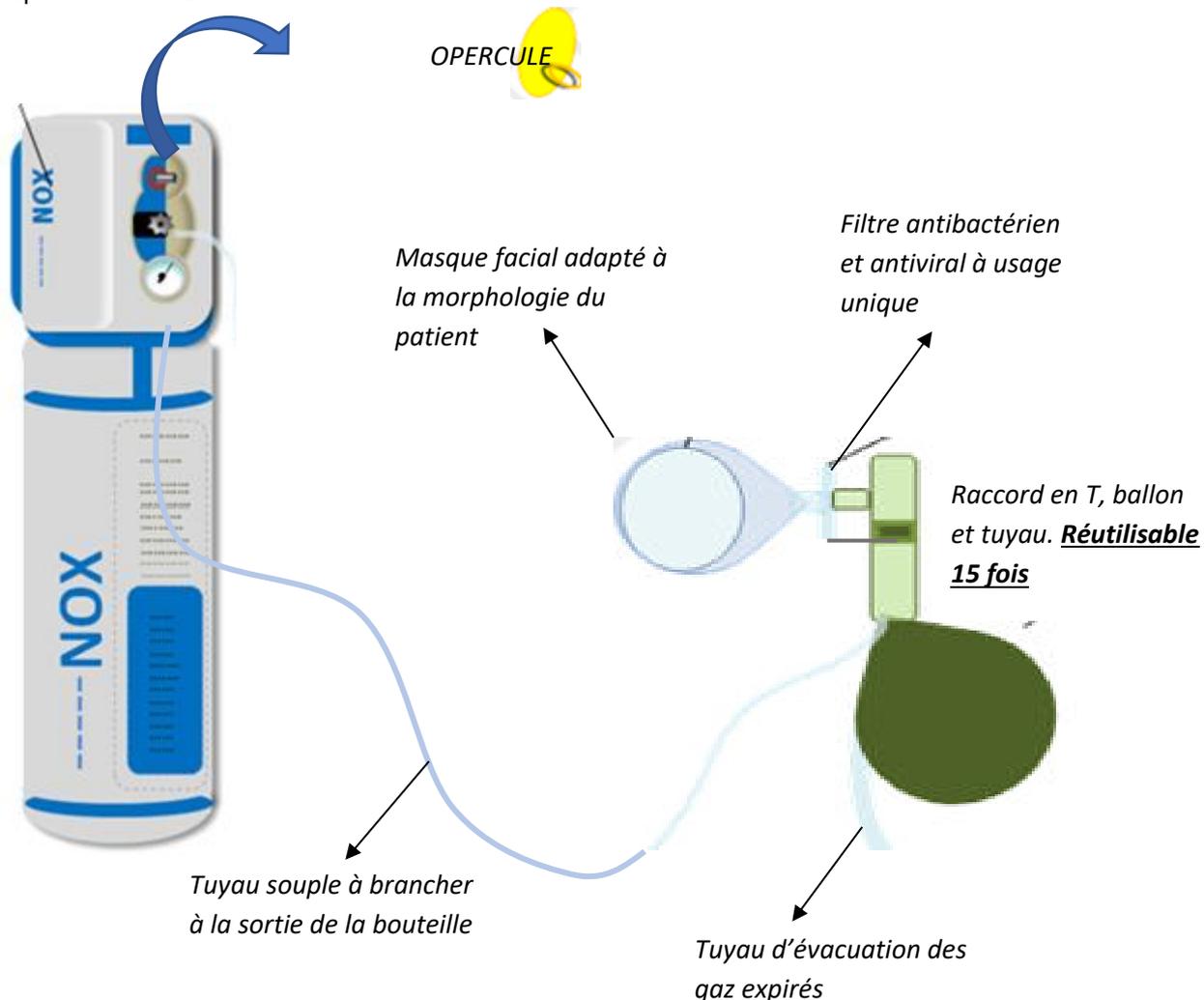
C. Mise en garde et précautions d'emploi

- Vérifier si le patient a une prise de médicaments à action centrale (opiacés, benzodiazépines et autres psychotropes), pour éviter le risque de potentialisation des effets hypnotiques.
- Nécessité de faire un dosage préalable de vitamine B12 chez les **personnes à risque** : patients alcooliques, les patients souffrant d'anémie ou de gastrite atrophique, ceux ayant un régime végétarien ou ayant récemment utilisé des médicaments qui interfèrent avec le métabolisme de la vitamine B12 et/ou des folates.
- Nécessité de locaux permettant une bonne ventilation
- Nécessité de prévoir une fenêtre thérapeutique de 48 à 72 heures au bout de 14 jours consécutifs d'administration

D. Matériel et consommables

Matériel nécessaire au domicile du patient :

- Procédure
- Fiche d'information du patient et de son entourage
- Kit de dispensation : tuyau, ballon, valve, masque, filtre, Bouteille de MEOPA avec pression supérieure à 10 Bars arrimée sur son chariot dédié.



Les bouteilles ne doivent pas être exposées à une température inférieure à 0°C ou supérieure à 50°C
Stockage de la bouteille 48 heures à l'horizontale, à température ambiante avant utilisation

- Livraison des bouteilles à la filière domicile : stockage du MEOPA dans la pièce dédiée : local de désinfection.
- Cas des soins réalisés en EHPAD : la livraison du MEOPA est effectuée par l'IDEC à l'EHPAD. Prévoir une livraison 48h avant le début des soins pour la mise à l'horizontale à température ambiante 48 heures avant utilisation. Le stockage à l'EHPAD se fait dans l'infirmerie.
- Livraison de la bouteille au domicile du patient : la bouteille doit être transportée en position verticale et fixée sur une partie non amovible du véhicule par des sangles (maxi 3 bouteilles pleines par véhicule) nécessité de livrer le MEOPA en début de tournée IDEC, ne pas laisser séjourner les bouteilles dans le véhicule (plein soleil) et ne pas fumer pendant le transport. L'aération doit être maintenue pendant toute la durée du transport (ouverture de fenêtre et/ou mise en marche de la ventilation forcée avec apport d'air extérieur). Il faut s'assurer de la bonne fermeture des robinets avant le chargement des bouteilles.
- Stockage au domicile du patient : **définir un lieu de stockage sécurisé** : sur son chariot en position verticale (ne mettre à l'horizontale que seulement si exposition à des températures négatives lors du transport), dans un endroit propre et aéré, à distance des sources de chaleur, à l'abri des chutes et des chocs, dans une ambiance tempérée, dans une ambiance non-fumeur et nécessité d'appliquer un système d'inviolabilité après chaque utilisation.

PROCESSUS	DOCUMENTS
<p style="text-align: center;"><u>BINOME IDEL / AS</u></p> <p>Avant le soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'absence de flamme à proximité (cigarette, cheminée, bougie, cuisinière...). - Vérifier l'état de conscience et de vigilance du patient. - Expliquer le déroulement du soin au patient et à son entourage. - Vérifier l'intégrité de l'opercule de sécurité. - S'assurer de l'aération de la pièce durant tout le soin. - Vérifier le bon état du matériel : ne JAMAIS utiliser de bouteille ou de manodétendeur endommagé (marque de choc, chapeau cassé, olive manquante ...). - Vérifier la prescription médicale. - Installer le patient de façon confortable. - Vérifier les constantes. - Vérifier l'absence de corps gras sur le visage du patient (maquillage, crème, stick à lèvres ...). - Effectuer une hygiène des mains avec du SHA. - Installer le filtre antibactérien (à changer à chaque utilisation) entre le kit et le masque. - Brancher le kit sur la sortie olive du détendeur. <p>Pendant le soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retirer l'opercule. - Ouvrir la bouteille à 9l/min pour un adulte et 6 l/min pour un enfant (débits indicatifs moyens). - Faire respirer 3 minutes avec un masque parfaitement étanche (ballon doit rester gonflé mais souple, modifier le débit) = favoriser l'AUTO-ADMINISTRATION. - Continuer l'administration du MEOPA durant tout le soin sans toutefois dépasser 60 minutes (minuteur). - Arrêter le MEOPA si perte de contact verbal, perte de conscience, de nausées, d'agitation ou de céphalées - Réaliser une évaluation de la douleur. - A la fin du soin, fermer le robinet, enlever le masque. <p>Après le soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser le patient au repos 5 à 10 minutes avant de l'autoriser à se lever. - Jeter le matériel à usage unique : le filtre <u>après chaque utilisation</u>, le masque et le ballon au bout de <u>15 utilisations</u>. - Nettoyer le matériel réutilisable avec une lingette imprégnée d'un désinfectant de surface (ballon, tuyau, raccord en T, valve manomètre, bouteille et détendeur). - Nettoyer le masque avec de l'eau et du savon doux liquide et effectuer un séchage rigoureux à l'aide d'un essuie-main à usage unique puis le ranger dans son emballage d'origine (ou poche en plastique). - Réaliser une évaluation de la douleur et des constantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription - HAD-RP-DOC02 Fiche de surveillance du soin sous MEOPA complétée - MFC-HS-PROT01 Procédure Technique d'hygiène des mains - HAD-RP-DOC02 Fiche de surveillance du soin sous MEOPA complétée - HAD-RP-DOC03 Fiche entretien et surveillance du matériel MEOPA complétée - HAD-RP-DOC02 Fiche de surveillance du soin sous MEOPA complétée

Présence **OBLIGATOIRE** de 2 soignants : 1 IDEL et 1 AS

Arrêter le MEOPA si perte de contact verbal, perte de conscience, de nausées, d'agitation ou de céphalées

- Vérifier la quantité de gaz pour la prochaine utilisation et mettre un nouvel opercule de sécurité sur la bouteille. Ranger le kit de dispensation dans un coffre verrouillé.
- Ranger la bouteille toujours sur son chariot dans un endroit aéré, propre et sécurisé.
- Refaire une commande auprès de l'IDEC quand l'aiguille du manomètre est à l'entrée de la zone jaune.

Surveillance :

LA SURVENUE DE CYANOSE ET/OU DE VOMISSEMENTS DOIT FAIRE INTERROMPRE LE TRAITEMENT IMMEDIATEMENT

- Ils sont mineurs et réversibles à l'arrêt du traitement
- Modification des perceptions sensorielles (sons éloignés, diplopie, paresthésies buccales)
- Vertiges, malaises, somnolence
- Agitation angoisse, attitude hilarante, céphalées, rêves, cauchemars
- Nausées vomissements
- En cas d'expositions prolongées (>6h) ou à fortes doses : risque de survenue d'anémies mégaloblastiques, leucopénies, signes neurologiques

V. ANNEXES

HAD-RP-DOC03 Entretien et surveillance du matériel MEOPA

HAD-RP-DOC02 Surveillance des soins sous MEOPA

HAD-RP-DOC04 INITIATION MEOPA

NATURE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Objet de la modification
1	16/03/2021	Création de la Procédure (remplace HAD-RP06-PRO03-V1)